Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20261117-81_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 17 novembre 2026

Le dix-sept novembre deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DE-PARTOUT Muriel, FRESCA-FANTONI Christine, GENSSE Thierry, HAMON Benoit, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : ANGERS Alain (procuration à Pierrick SORGNIARD) et SCHMITT Thomas.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Stéphanie BREUGNOT

2026.81 Ecole – Mesures de prévention contre la canicule

A la suite des épisodes de grande chaleur de la fin de l'année scolaire dernière et des prévisions de nouveaux épisodes de ce type chaque année, une réflexion a été lancée sur l'amélioration des températures, trop élevées, dans les locaux de l'école.

Deux entreprises, après visite des lieux, nous ont transmis des propositions de solutions :
- *Entreprise SOLARWRAP Côte d'Emeraude de Saint-Malo* : Pose de films anti-chaleur dans la classe maternelle, bibliothèque, classe, salle de motricité et cantine.
Devis de 5 081,50 € HT soit 6 097,80 € TTC.

- *Entreprise BOSCHAT LAVEIX de Lamballe Armor* : Pose de brises soleil « Fixscreen » sur mesure.
Devis de 4 465,28 € HT soit 5 358,34 €TTC.
Et installation de 5 rafraichisseurs d'air.
Devis de 1 804,80 € HT soit 2 165,76 € TTC.

Il est demandé l'avis du conseil municipal sur ces 2 propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide :

- **De conserver la proposition de l'entreprise SOLARWRAP pour la pose de films anti-chaleur sur les vitres de la classe maternelle avec le dortoir (+ dépose ancien film) et de la cantine pour un montant de 3 412 € HT soit 4 094,40 € TTC,**
- **De prévoir la pose d'un voile d'ombrage pour la classe des plus grands,**
- **De prévoir des plantations (côté salle préfabriquée) apportant de l'ombre.**

Pour extrait conforme,
Le 17 novembre 2026
Secrétaire de séance
Stéphanie BREUGNOT

Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)